

Procès-verbal de la séance du 30 août 2024

Le trente août deux-mille-vingt-quatre à dix-huit heures trente, les délégués auprès du **Syndicat Intercommunal des Ecoles Maternelle et Primaire de GY**, dûment élus par les conseils municipaux ou communautaires des communes ou communautés de communes membres, se sont réunis à GY sur la convocation qui leur a été adressée par Christelle CLEMENT, Présidente.

Étaient présents les délégués suivants :

Commune ou Communauté de Communes	NOM du titulaire	PRENOM du titulaire	Présent	Suppléant ou procuration
ANGIREY	BILLOTTE	MURIEL	X	
BUCEY LES GY	BALLIVET	JACQUES		
BUCEY LES GY	LACOUR	CÉLINE	X	
BUCEY LES GY	GROSJEAN	VIRGINIE		
CHOYE	BOUTTEMY	GUILLAUME	X	
CHOYE	MILLOT	EMILIE		
CHOYE	MORETTI	ANNA		<i>Procuration à G.Bouttemy</i>
CITEY	GARNIER	BENEDICTE	X	
GY	CLEMENT	CHRISTELLE	X	
GY	MERIQUE	DAVID	X	
GY	BIGOT	MICHELE	X	
IGNY	MUSARD	SOPHIE		
IGNY	DEMOLY	NATHALIE		
LA CHAPELLE SAINT QUILLAIN	JEAN	GUILLAUME	X	
SAINTE-REINE	JEANNEY	CHRISTIAN		
VANTOUX ET LONGEVILLE	RIVET	LAURENT	X	
VELLECLAIRE	BAUDIER	EMMANUEL	X	
VELLEFREY ET VELLEFRANGE	JEUNOT	DENIS	X	<i>Suppléant Olivier JEUNOT</i>
VELLEMOZ	DE SY	JACQUES	X	<i>(Arrivé en cours de séance)</i>
VELLOREILLE LES CHOYE	MARTIN	PHILIPPE	X	<i>Suppléante Séverine MARMIER</i>
VILLEFRANCON	MONNIN	SYLVIE	X	<i>Suppléant Benoit BILLOTTET</i>
VILLERS CHEMIN ET MONT LES ETRELLES	BILLOTTE	FRANCIS	x	
CC Val Marnaysien	CUINET	CATHERINE		
CC Val Marnaysien	BRAICHOTTE	JEAN-PIERRE		

Quorum : le quorum fixé à treize membres présents est atteint.

Secrétaire de séance : Olivier JEUNOT

Rappel de l'ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la séance précédente
- Compte-rendu des décisions prises par la Présidente sur délégation du Conseil Syndical
- Renouvellement de la convention de financement du RASED
- Renouvellement de la convention de financement des frais d'accompagnateurs de transports scolaires avec le Syndicat des Écoles Autoreille-Charcenne
- Renouvellement de la convention de mise à disposition de locaux scolaires et périscolaires
- Convention d'accueil d'une classe externalisée de l'AFSAME
- Questions diverses

Approbation du compte-rendu de la séance du 23 mars 2024

Pour :15 Contre :0 Abstention :0 Accepté à l'unanimité

Compte-rendu des décisions prises par la Présidente sur délégation du Conseil Syndical

Vu l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Syndical en date du 1^{er} août 2020 portant délégations du Conseil Syndical au Président,

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président rend compte des décisions prises en vertu de cet article, à chacune des réunions obligatoires du conseil syndical,

Sans objet.

2024-11 Renouvellement de la convention de financement du RASED

Pour :15 Contre :0 Abstention :0 Accepté à l'unanimité

Madame la Présidente explique que la convention de financement du RASED de GY établie avec la Communauté de communes du Val Marnaysien, le SIVU de Frétilly et le Syndicat scolaire Autoreille-Charcenne arrivera à échéance le 31 août 2024 et propose de la renouveler pour une durée de trois ans.

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical,

-Approuve le renouvellement de la convention de financement du RASED de GY avec la Communauté de communes du Val Marnaysien, le SIVU de Frétilly et le Syndicat scolaire Autoreille-Charcenne pour une durée de trois ans à compter du 1^{er} septembre 2024 ;

-Autorise Madame la Présidente à signer tous documents s'y rapportant.

Arrivée de Jacques DE SY

2024-12 Renouvellement de la convention avec le Syndicat des Écoles Autoreille-Charcenne pour les frais d'accompagnateurs dans les transports scolaires

Pour :16 Contre :0 Abstention :0 Accepté à l'unanimité

Madame la Présidente rappelle la convention conclue avec le Syndicat des Écoles Autoreille-Charcenne pour la période allant du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2024 pour le financement des frais d'accompagnateurs dans les transports scolaires, pour les élèves de Choye scolarisés à GY.

Elle propose de renouveler cette convention à compter du 1^{er} juillet 2024 pour une durée de 3 années, soit jusqu'au 30 juin 2027.

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical,

-Accepte de renouveler la convention conclue avec le Syndicat des Écoles Autoreille-Charcenne pour le financement des frais d'accompagnateurs dans les transports scolaires, pour les élèves de Choye scolarisés à GY à compter du 1^{er} juillet 2024 pour une durée de 3 années, soit jusqu'au 30 juin 2027 ;

-Autorise Madame la Présidente à signer tous les documents correspondants.

2024-13 Renouveau de la convention de mise à disposition de locaux scolaires, périscolaires et de loisirs de Gy

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0 Accepté à l'unanimité

Madame la Présidente rappelle que pour la mise en place des activités périscolaires et d'accueil de loisirs, la Communauté de Communes des Monts de Gy a conclu des conventions de mise à disposition de locaux avec les syndicats scolaires, les communes concernées et la Ligue de l'Enseignement de la Haute-Saône (« Ligue FOL70»). Celles-ci sont arrivées à échéance, il convient dès lors de les renouveler.

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical,

-Approuve le projet de convention présenté pour la mise à disposition gratuite des locaux communaux, scolaires et périscolaires de Gy, pour une durée de 3 ans maximum à compter du 1^{er} septembre 2024 ;

-Autorise Madame la Présidente ou le Vice-Président à signer les conventions correspondantes et tous documents s'y rapportant.

2024-14 Convention exécutive pour l'implantation d'une unité d'enseignement externalisée (UEE) du Dispositif Intégré Médico Educatif (DIME) l'Amitié de CHOYE au pôle éducatif de GY

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0 Accepté à l'unanimité

Madame la Présidente rappelle le projet d'accueil d'une classe externalisée dans le cadre Dispositif Intégré Médico Educatif (DIME) l'Amitié de CHOYE, au sein du pôle éducatif Catherine Fraisshot, visant à proposer un parcours complet élémentaire-collège-lycée. Elle présente le projet de convention avec l'AFSAME pour l'année scolaire 2024/2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical,

-Approuve le projet d'accueil d'une classe externalisée du Dispositif Intégré Médico Educatif (DIME) l'Amitié de CHOYE, au pôle éducatif Catherine Fraisshot à la rentrée de septembre 2024 ;

-Approuve le projet de convention correspondante avec l'AFSAME pour l'année scolaire 2024/2025 ;


-Autorise Madame la Présidente à signer ladite convention et tous documents s'y rapportant.

Questions diverses

-Projet de mise en œuvre du Compte Personnel de Formation pour les agents

-Effectifs à la rentrée de septembre 2024

La Présidente,
Christelle CLEMENT.



Le Secrétaire de séance,
Olivier JEUNOT.

